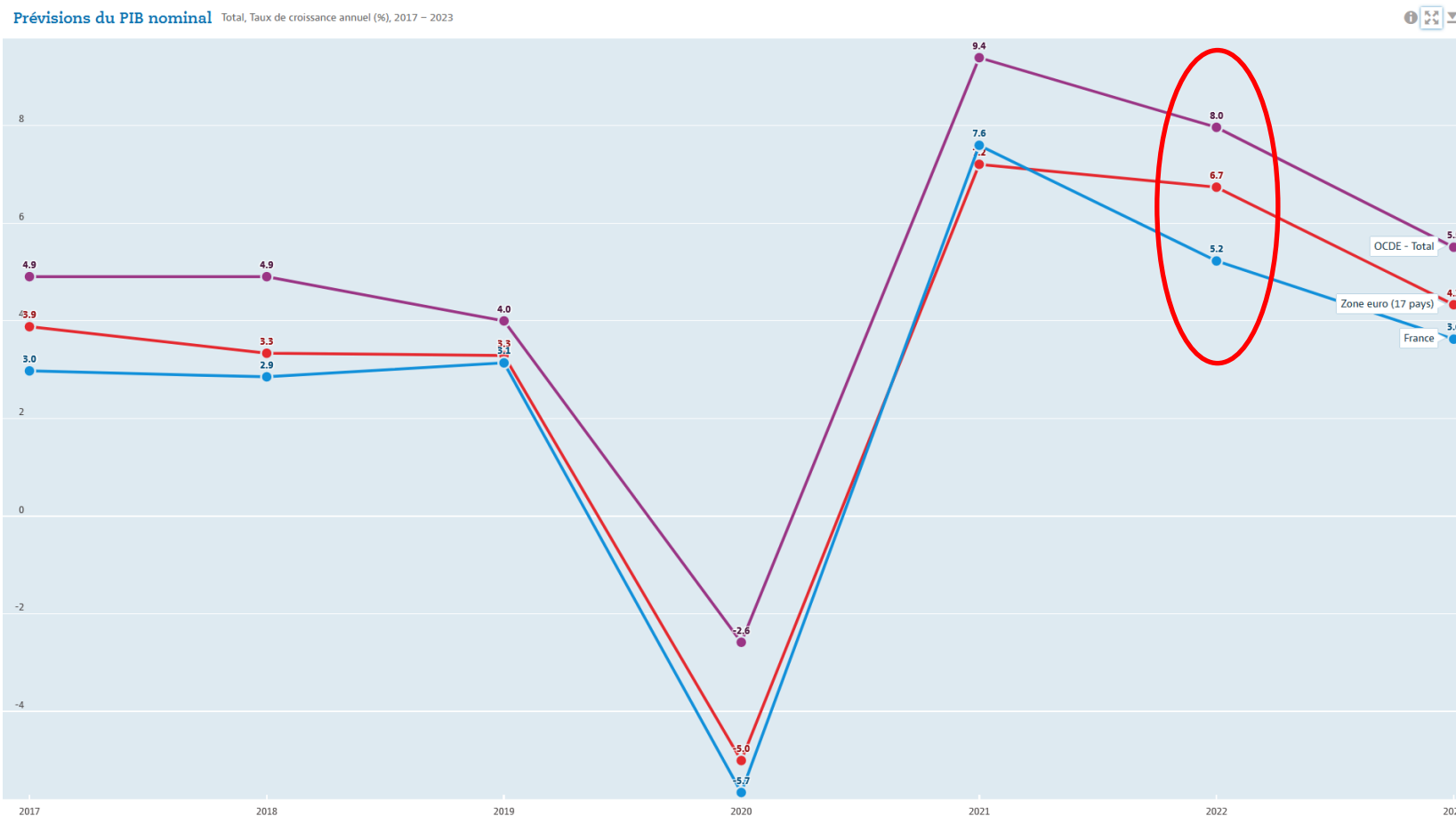




RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Le rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. C'est un moment fort de la vie communale puisqu'il s'agit d'apprécier au mieux le cadre du projet de Budget Primitif de l'exercice en cours, mais également d'aborder par anticipation la programmation des équipements publics pour les années à venir.

I. LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE



CROISSANCE du PIB en %	2017	2018	2019	2020	2021	Prévision 2022
FRANCE	2.4	1.8	1.5	- 9.1	7.6	5.2
ZONE EURO (19/28 pays)	2.7	1.9	1.3	- 7.5	7.2	6.7
MONDE	3.7	3.4	2.7	- 4.2	9.4	8.0

INFLATION	2017	2018	2019	2020	2021	Prévision 2022
FRANCE	1.16%	2,10%	1,30%	0,51%	2,8 %	2.30%
ZONE EURO (19/28 pays)	1.53%	1,76%	1,18%	0,28%	5%	2.68%

CONTEXTE NATIONAL	2017	2018	2019	2020	2021	Prévision 2022
DEFICIT PUBLIC (% du PIB)	2,7%	2,5%	3%	9,9%	7%	5%*

*Prévision du gouvernement

Source : <https://data.oecd.org>

✓ ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE

La pandémie a profondément déstabilisé l'économie mondiale depuis 2 ans. L'année 2020 a été marquée par un recul de l'activité économique et par la gestion de la crise sanitaire. Les gouvernements et les banques centrales des principales économies ont répondu à cette crise par un financement monétaire massif et des déficits budgétaires importants qui ont permis d'éponger l'effet récessif de la crise pour l'année 2021.

Cela a permis de maintenir une demande forte même si les inégalités entre Nations et au sein de chacune d'entre elle se sont creusées. Cette vivacité de la demande sur l'année 2021 s'est conjuguée avec une restriction de l'offre causée par trois faits majeurs. Premièrement, la rupture des chaînes logistiques mondiales à créer des situations de pénurie, provoquant une tension dans de nombreux secteurs (puce électronique, bois, métal...). Deuxièmement les coûts de l'énergie se sont littéralement envolés. Et enfin, les incertitudes géopolitiques (Ukraine, Moyen orient, Iran, Nigeria) ont accru les tensions sur l'économie mondiale. En conséquence, une hausse de la demande liée à un soutien monétaire massif conjuguée à une restriction de l'offre n'a pu produire qu'une inflation, c'est ce que nous constatons en ce début d'année avec une inflation à 7% aux USA à 5% sur la zone euro et officiellement 2,8% en France. Cette hausse des prix des matières premières, de l'Énergie et de l'alimentation va peser au cours de cette année autant sur la consommation des ménages que sur l'investissement des entreprises. Dans un tel contexte, le service public peut jouer un rôle important, autant dans la protection des populations et de son pouvoir d'achat que dans le soutien à l'activité par un investissement public utile, c'est dans cet esprit que nous souhaitons construire ce budget 2022.

II. Vue d'ensemble des réalisations des 5 dernières années

1. Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

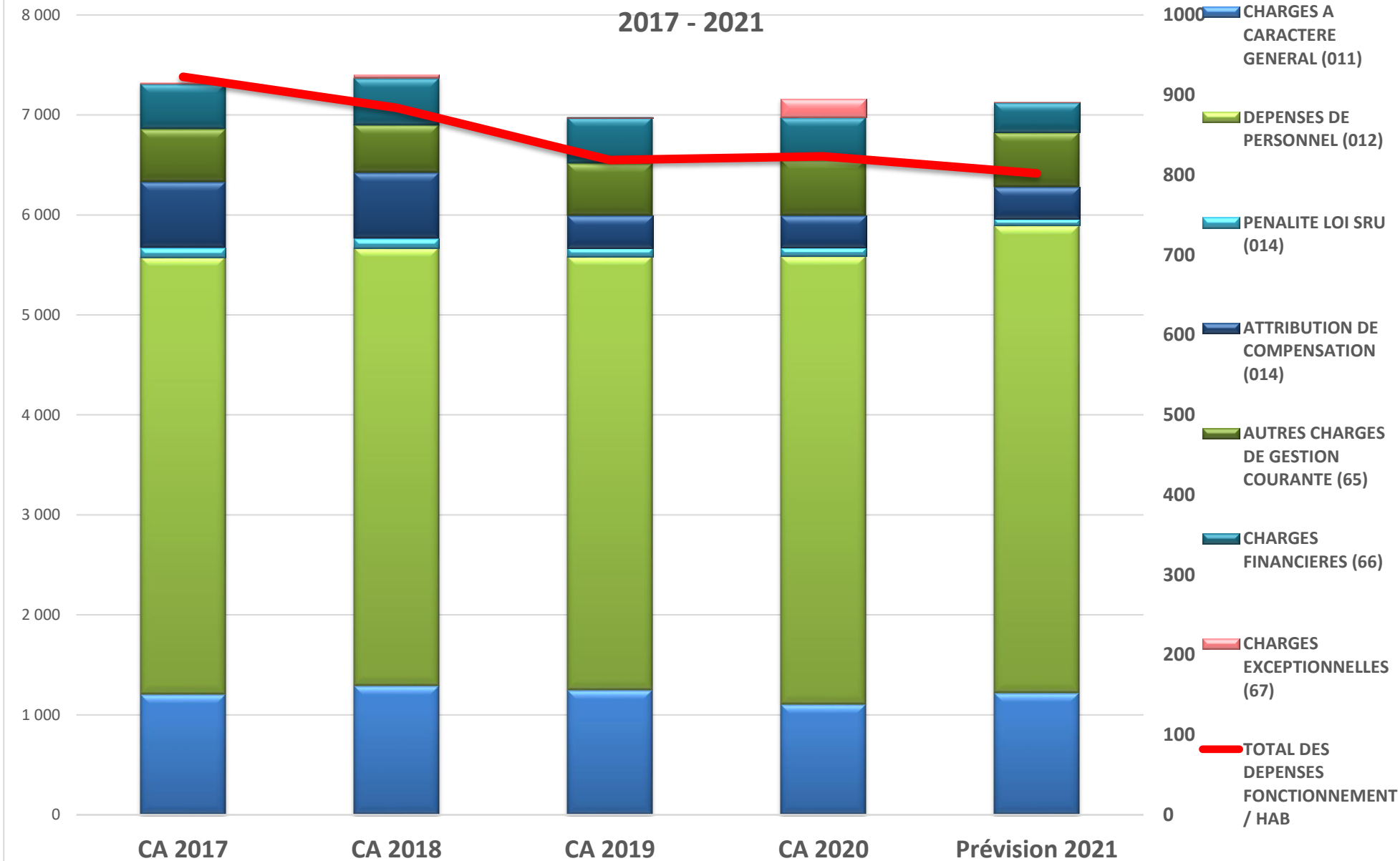
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (En K €)	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021*
CHARGES A CARACTERES GENERAL (011)	1 193	1 202	1 291	1248	1 103	1 220
DEPENSES DE PERSONNEL (012)	4 385	4 375	4 377	4 335	4 482	4 671
PENALITE LOI SRU (014)	77	93	97	88	87	67
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (014)	660	660	660	322	322	322
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (65)	532	527	474	525	559	545
CHARGES FINANCIERES (66)	474	457	469	453	424	299
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	3	11	33	7	186	10
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 325	7 401	6 978	6 782	7 135	+ 2,25%

*Chiffre non consolidé

DEPENSES DE FCT/HAB (En €)	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021*
POPULATION INSEE	7 939	8 374	8 525	8 700	8 777
CHARGES GENERALES (011)	151	154	146	127	139
DEPENSES DE PERSONNEL (012)	551	523	509	515	532
TOTAL (Chap. 011 + Chap. 012)	702	677	655	642	671
CHARGES FINANCIERES (66)	58	56	53	49	34
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	923	884	819	823	813

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (K€)

2017 - 2021



✓ **Les charges générales :**

Pour cette année nous avons pris pour référence l'année 2019, 2020 étant, avec les confinements, une année spéciale pour les dépenses des collectivités.

Les dépenses générales de fonctionnement (011) connaissent une légère baisse pour l'année 2021. Années après années, nous avons réussi à stabiliser ces dépenses et cela démontre une bonne gestion de ce poste par les services.

La priorité est donnée aux services enfance et jeunesse qui restent le moteur de notre action municipale.

✓ **Les dépenses de personnel :**

Le chapitre 012, dépenses de personnels, se stabilise à 4 671 K€, ce qui correspond à une hausse de 3.88% par an depuis 2019. La commune a une charge de personnel conforme à la strate des communes de même taille ayant fait les choix d'avoir un service public d'accueil périscolaire et extrascolaire ainsi qu'une crèche municipale. En plus de l'augmentation classique des passages d'échelons ainsi que du Glissement Vieillesse Technicité, la collectivité a, cette année, procédé au recrutement d'un nouveau Directeur Général des Services. Il est à noter que 2021 fut la première année avec 7 policiers municipaux.

Les différents protocoles à respecter dans l'encadrement des enfants dans les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires nous ont amené à avoir de nombreux remplacements, ce qui fut un coût pour notre collectivité. Des recrutements en contrat unique d'insertion ont aussi eu lieu pour permettre à des jeunes d'avoir des premières expériences professionnelles.

2. Evolution des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (En K €)	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021
POPULATION INSEE	7 939	8 374	8 525	8 700	8 777
ATTENUATION DE CHARGES (013)**	267	181	148	153	164
PRODUITS DES SERVICES (70)***	688	570	570	392	534
IMPOTS ET TAXES (73)	5 451	6 247	6 400	6 383	6 549
DGF ET AUTRES DOTATIONS (74)	1 474	1 330	1 517	1 379	1 755
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (75)	62	97	90	79	83
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	124	59	69	230	48
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 066	8 484	8 794	8 617	9 134

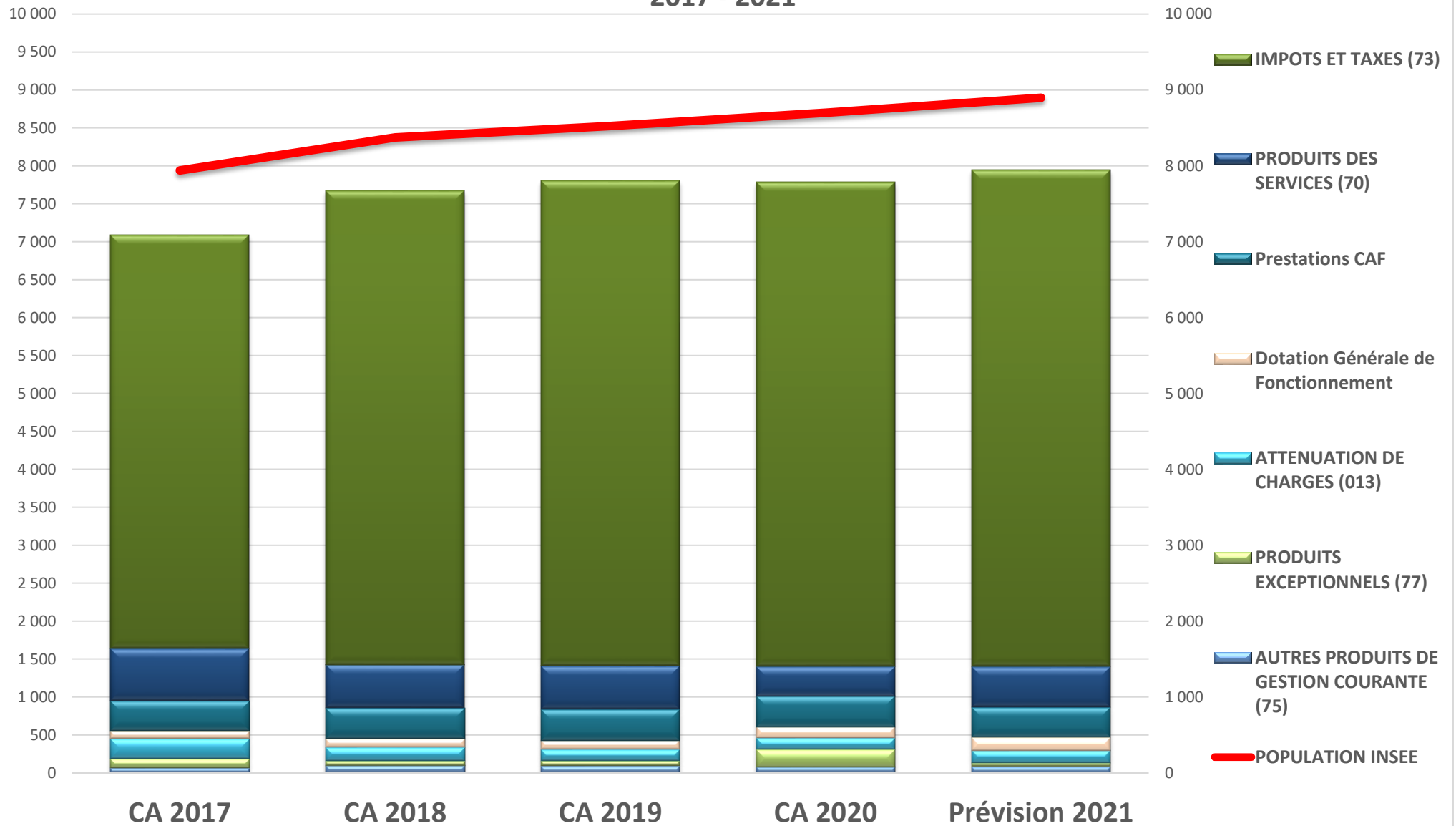
* : Notification INSEE au 01/01/2022

** : Remboursement des indemnités journalières, des salaires, des contrats CUI

*** : Recette de la restauration scolaire, de la crèche, de l'ALP, du centre de loisirs, des régies des manifestations culturelles, des emplacements du marché, ...

RECETTES DE FCT/HAB (En €)	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision2021
POPULATION INSEE	7 939	8 374	8 525	8 601	8 777
TAXE FONCIERE + TAXE HABITATION	622	660	673	672	677
DGF	50	48	48	47	46
AUTRES DOTATIONS DE L'ETAT	13	13	14	16	19
PRESTATIONS CAF	104	77	97	75	102
TOTAL	788	799	832	810	844

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (K€) 2017 - 2021



✓ **Commentaires :**

Depuis la fin des années 2000 (114€/habitant en 2008), la **Dotation Générale de Fonctionnement** ne cesse de baisser illustrant le désengagement de l'Etat dans les collectivités territoriales, de 47€/habitant en 2020 elle chute à 45€/habitant en 2021.

Les principales ressources de la collectivité sont **les impôts et taxes**. Malgré la suppression de la taxe d'habitation, pour la quasi-totalité des ménages cette année, les recettes issues des impôts et taxes sont en hausse de 3.61% par rapport à 2019. Vu que notre majorité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'impositions durant cette période, cette augmentation est due à l'élargissement de l'assiette sur notre commune.

Les **prestations CAF** retrouvent leur niveau d'avant crise et représentent pour cette année 100€ par habitant.

Les produits de services retrouvent, malgré une année encore perturbée, un niveau comparable à celui de 2019. Le changement de tarification pour la restauration scolaire en place depuis le mois de septembre n'a pour le moment qu'un impact réduit sur nos recettes. Le retour d'une année pleine pour les activités périscolaires et extrascolaires nous permet d'avoir des recettes analogues à 2019. L'année 2021 n'ayant pas connu de confinement, les loyers perçus par la collectivité pour les droits de place, le restaurant place Jean Jaurès ou le fermage du centre d'escalade sont plus élevés que l'an dernier où nous avons soutenu les entreprises en les exonérant des loyers.

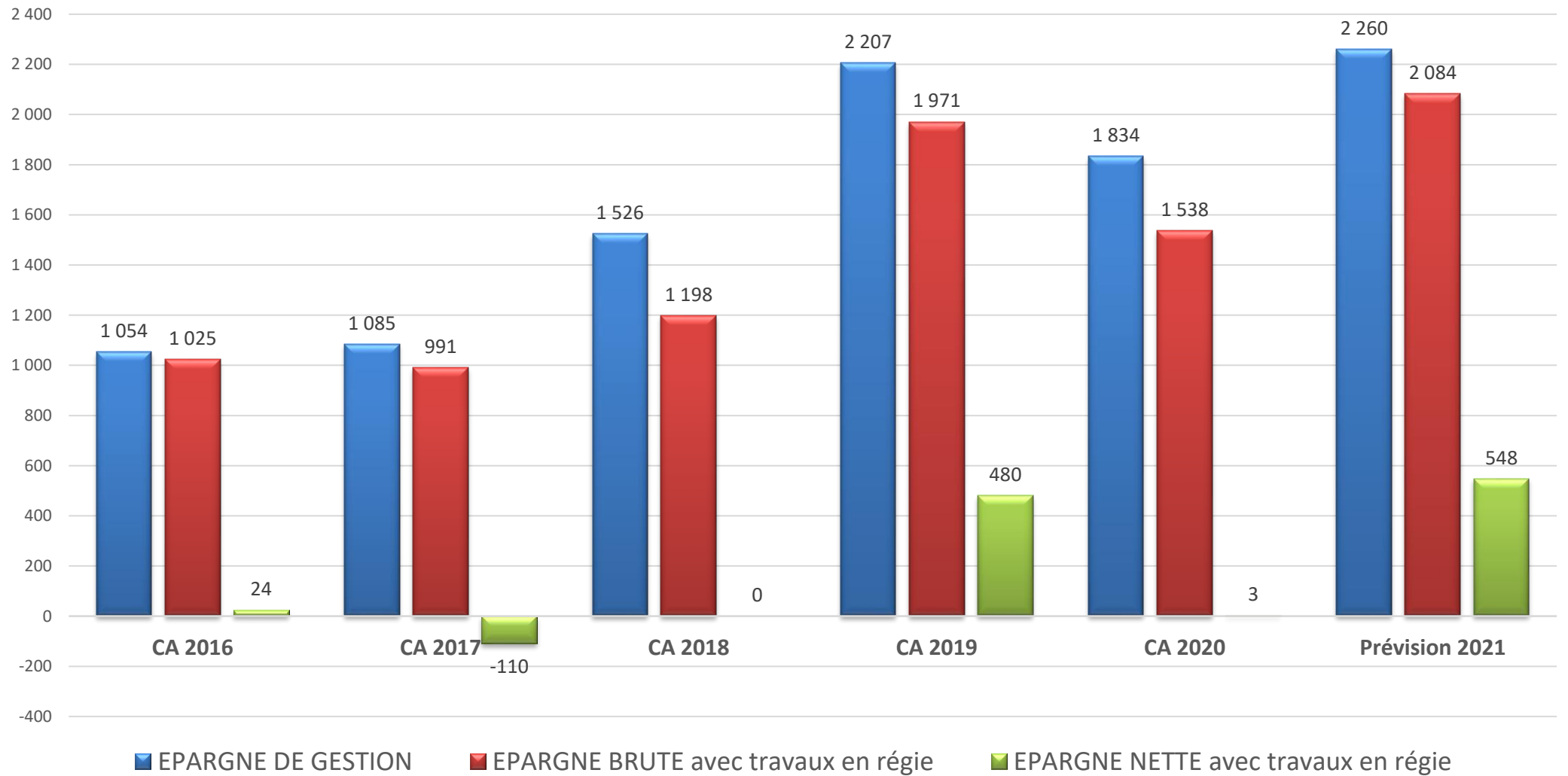
Globalement, nos recettes de fonctionnement sont en hausse de 3.4% par rapport à 2019, principalement due aux recettes fiscales.

III. EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT

1. EPARGNE ET AUTOFINANCEMENT

En K €	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021
Dépenses de gestion (Hors charges exceptionnelles et charges financières)	6 857	6 899	6 518	6 553	6 826
Recettes courantes de fonctionnement (Hors produits exceptionnels)	7 942	8 425	8 725	8 386	9 086
EPARGNE DE GESTION	1 085	1 526	2 207	1 834	2 260
Charges financières	457	469	453	424	299
Charges exceptionnelles	11	33	7	186	10
Produits exceptionnels	124	59	69	230	48
Travaux en régie	250	115	155	84	85
EPARGNE BRUTE	741	1 083	1 816	1 454	1 999
EPARGNE BRUTE avec travaux en régie	991	1 198	1 971	1 538	2 084
Capital remboursé	1 101	1 198	1 491	1 535	1 536
EPARGNE NETTE	-360	-115	325	-81	463
EPARGNE NETTE avec travaux en régie	-110	0	480	3	548
Epargne de gestion par habitant	136,67	182,23	261,25	210,75	257,50

LES RATIOS D'EPARGNE



✓ **Commentaire :**

L'épargne de gestion résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, hors recettes et dépenses exceptionnelles et hors intérêt de la dette.

L'épargne brute = l'épargne de gestion – les intérêts de la dette – les dépenses exceptionnelles + les recettes exceptionnelles.

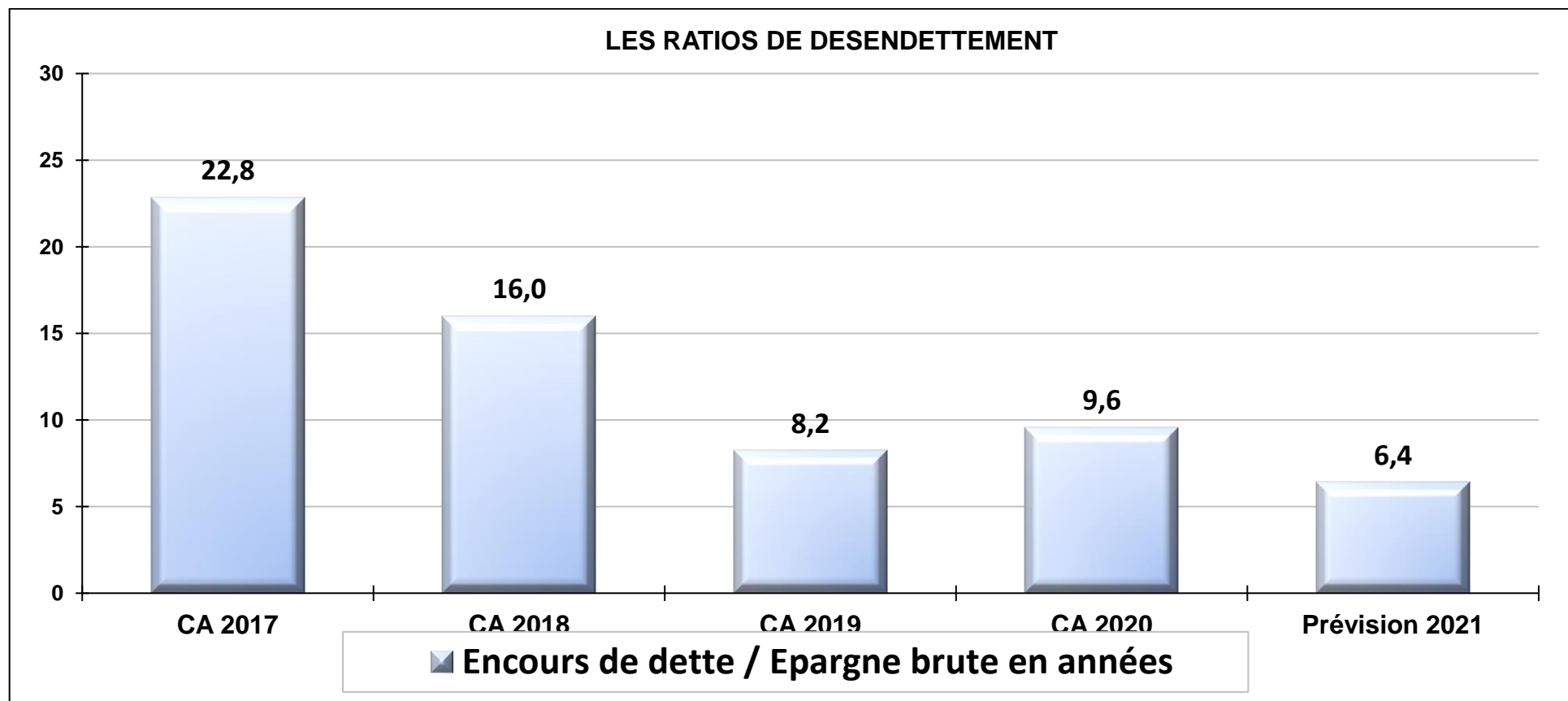
L'épargne nette = l'épargne brute – le remboursement du capital de la dette.

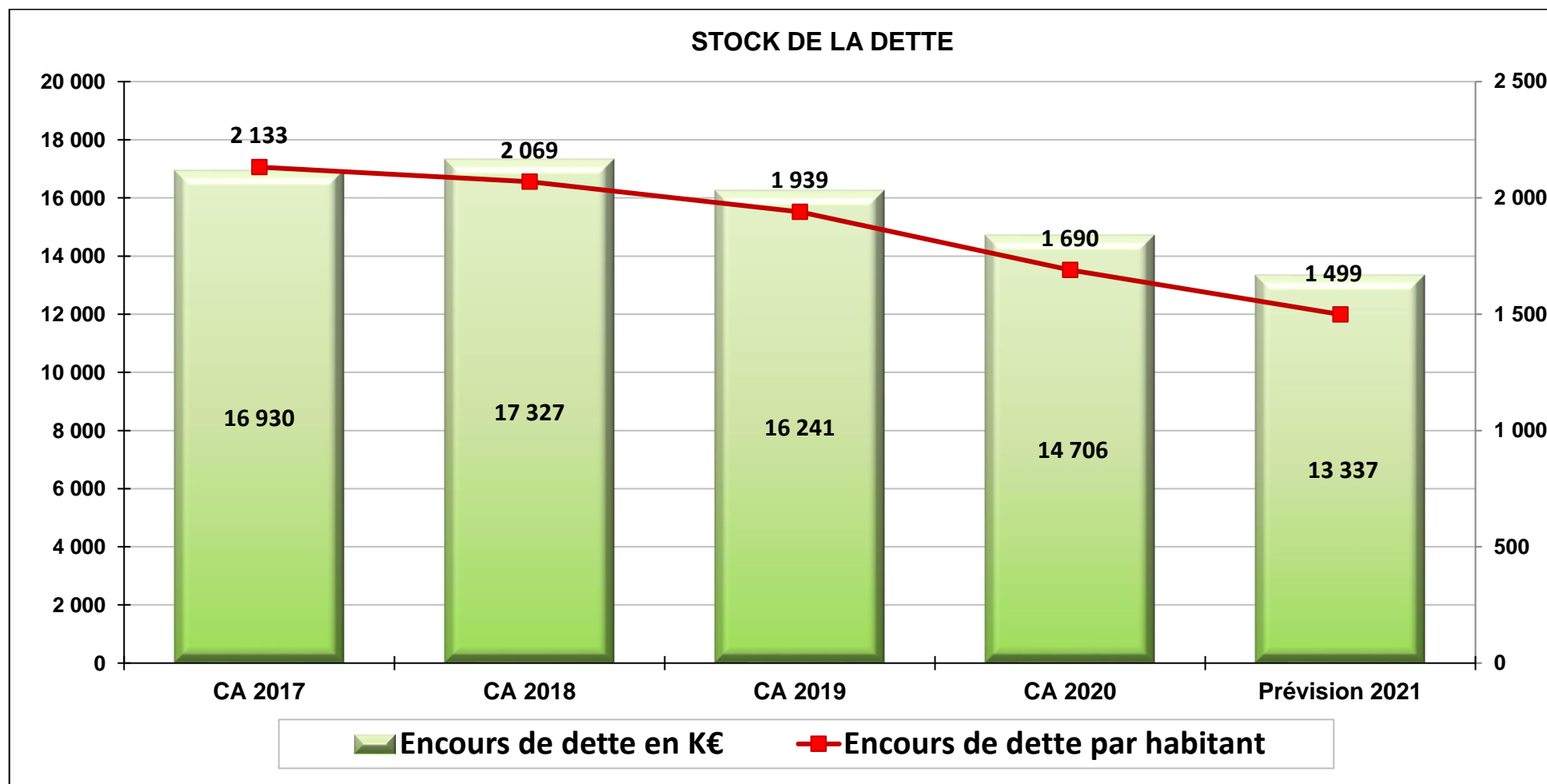
Du fait de notre bon résultat de fonctionnement, notre épargne nette est en progression comparé à 2019, ce résultat est très positif pour nos capacités d'investissement. La collectivité a pu rétablir une épargne nette positive en 2019 – 2020 mais elle reste limitée. Nous pouvons souligner que conformément à l'objectif que nous poursuivions lors de l'élaboration du BP 2021 nous avons largement augmentés l'épargne nette pour atteindre un résultat supérieur à nos prévisions. Nous nous donnons ainsi des capacités d'autofinancement et une plus forte crédibilité pour nos emprunts.

Il est à noter que la collectivité n'a pas souscrit d'emprunt à long terme depuis maintenant 3 ans.

IV. RATIOS DE DESENDETTEMENT

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Prévision 2021	Evolution 2020/2021
Encours de dette en K€	16 930	17 327	16 241	14 706	13 337	-9,45%
Encours de dette par habitant	2 132,51	2 069,14	1 939,46	1 690,34	1 499,04	-12,84%
Encours de dette / Epargne brute en années	22,85	16,00	8,94	10,12	6,67	





✓ **Commentaires :**

La collectivité n'ayant pas souscrit de nouveaux emprunts, mécaniquement notre encours de dette se réduit. Cette année, celui-ci passe sous la barre des 13 500 000€. La population augmentant et notre stock de dette réduisant, l'encours de dette par habitant continu, comme depuis 2018, à réduire. Le ratio de désendettement se rapproche de celui de la strate nationale des communes de notre taille avec des équipements comparables.

V. ETAT DE LA DETTE

N°	PRETEUR	ANNEE 1er REMB.	DUREE	ANNEE FIN REMB.	TYPE DE TAUX	TAUX	CAPITAL RESTANT 31-12-21	ANNUITE
2	CREDIT AGRICOLE	2007	15	2022	F	4,68	73 333	76 765
12	DEXIA	2004	25	2029	V	1,73	209 944	25 018
14	DEXIA	2005	25	2030	V	1,38	283 601	30 320
17	CREDIT AGRICOLE	2007	25	2032	F	4,05	252 000	33842
18	CREDIT AGRICOLE	2009	20	2029	V	1,79	661 472	90 834
19	CAISSE D'EPARGNE	2008	22	2030	F	4,04	180 000	27 373
20	CAISSE D'EPARGNE	2009	21	2030	F	1,36	788 617	88 036
21	DEXIA	2010	15	2025	F	2,51	35 776	10 026
22	DEXIA	2010	15	2025	F	2,51	93 017	26 068
23	DEXIA	2010	15	2025	F	2,81	618 581	159 421
24	CAISSE D'EPARGNE	2011	15	2026	F	4,94	404 685	93 317
25	CDC	2012	15	2027	F	4,51	720 667	139 767
26	CREDIT AGRICOLE	2013	15	2028	F	4,54	258 236	46 325
27	CAF	2012	10	2022		0,00	7 241	7 241
28	CREDIT AGRICOLE	2013	15	2028	F	4,11	266 467	43 999
29	CAISSE D'EPARGNE	2013	15	2028	F	4,27	545 845	90 624
30	CAF	2013	10	2023		0,00	2 981	1 491
32	CAISSE D'EPARGNE	2014	15	2029	F	3,05	278 362	41 662
34	CREDIT AGRICOLE	2014	15	2029	F	3,92	605 169	88 493
35	CAISSE D'EPARGNE	2014	15	2029	F	3,81	904 804	131 745
36	CAISSE D'EPARGNE	2015	20	2035	F	2,27	355 843	31 173
37	CDC	2015	20	2035	V	1,75	314 229	28 167
38	CREDIT AGRICOLE	2015	20	2035	F	2,17	721 121	61766
39	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	2,05	414 182	33 591
40	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	1,08	513 967	38 963
41	CAF	2016	8	2024		0,00	72 000	24 000
43	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	1,90	274 520	21 076
44	CREDIT AGRICOLE	2016	20	2036	F	2,08	275 609	21 436
46	CAF	2017	10	2027		0,00	75 600	12 600
47	CAISSE D'EPARGNE	2018	24	2042	F	2,28	902 738	54 217
48	CREDIT AGRICOLE	2017	25	2042	F	2,28	875 616	52 588
49	CDC	2018	20	2038	F	1,62	423 683	29 291
50	CREDIT AGRICOLE	2018	15	2033	F	1,69	236 629	22 684
51	CDC	2018	20	2038	F	1,92	431 118	30 127
52	CAISSE D'EPARGNE	2018	20	2038	F	2,10	259 271	18 401
	TOTAL						13 336 924	1 732 447

- **Commentaires :**

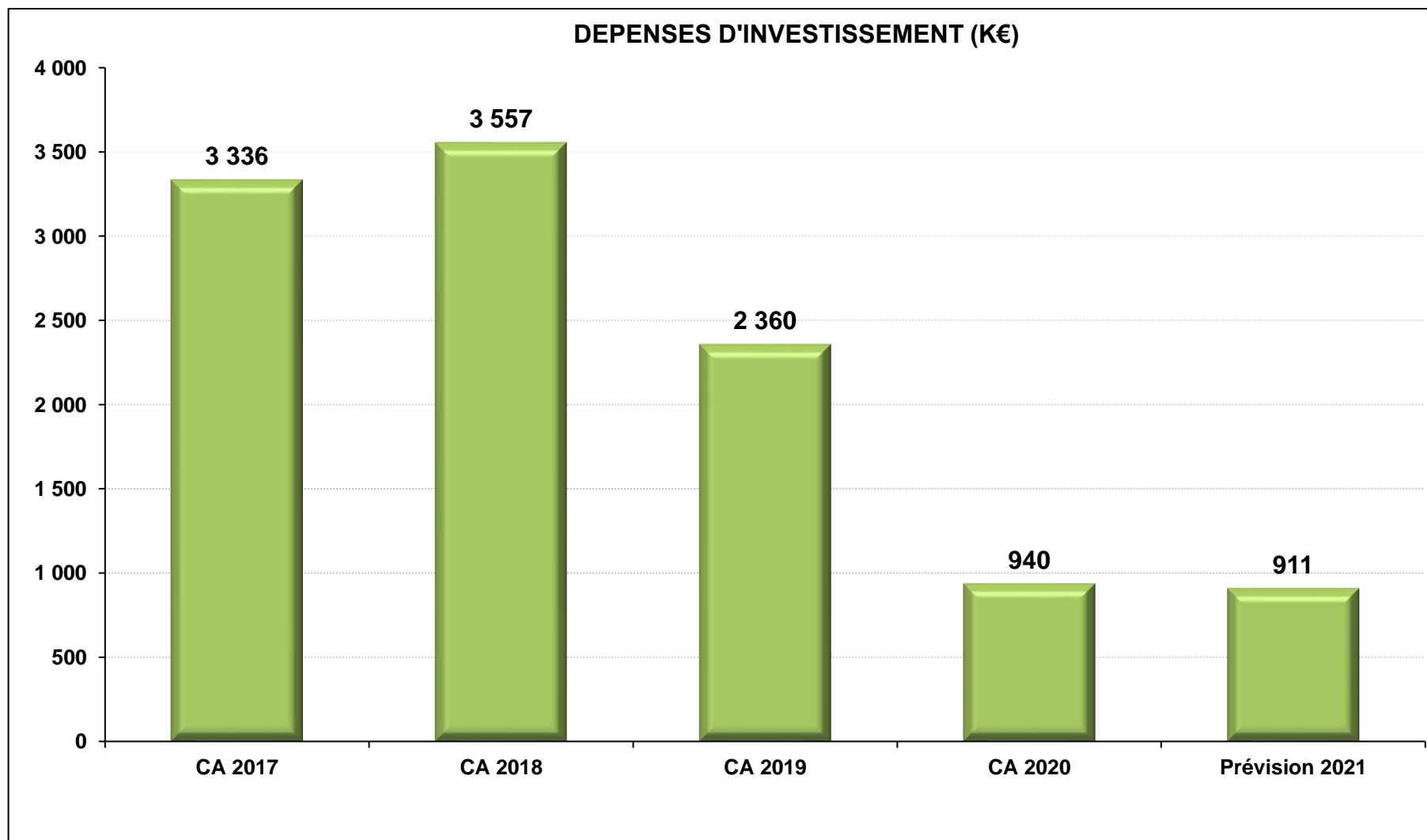
Sur l'ensemble des 35 emprunts, seuls 4 emprunts ont un taux variable. Il est à noter les 4 emprunts à taux zéro octroyés par la CAF.

Nous pouvons souligner que 8 emprunts vont s'éteindre avant 2026 dont 2 en 2022.

Liste par année du nombre d'emprunt éteint :

ANNEE FIN REMB.	NB D'EMPRUNT
2022	2
2023	1
2024	1
2025	3
2026	1
2027	2
2028	3
2029	5
2030	3
2032	1
2033	1
2035	3
2036	4
2038	3
2042	2

VI. DEPENSES INVESTISSEMENT 2016 – 2020



✓ **Commentaires :**

Les deux dernières années furent pour la collectivité des temps avec un investissement modéré. Cet investissement contenu a permis à notre commune de retrouver des marges de manœuvres pour permettre les projets sur lesquels nous nous sommes engagés. Malgré ce, le service aux Grabellois s'est amélioré, notamment l'aire de jeux supplémentaire pour la petite enfance.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

I. FONCTIONNEMENT

Depuis maintenant plusieurs années nous avons orientés nos exercices sur une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. L'ensemble de nos services ont à cœur de rechercher les meilleures solutions pour contenir au maximum la dépense dans notre collectivité, tout en assurant des services de qualité à la population. La Préfecture a reconnu cet effort dans les rendez-vous réguliers que nous avons eu avec eux depuis le rapport de la chambre régionale des comptes de 2018.

Pour nous, il est impératif de maintenir ce haut niveau de service aux Grabelloises et Grabellois tant nous avons vu que le service public municipal est essentiel par temps de crise.

1. Les dépenses

✓ **Les services municipaux**

Le cœur battant de notre commune ce sont ses agents qui remplissent une mission de service public. Nous pouvons noter que leur nombre sur la collectivité, comme nationalement, n'augmente pas aussi vite que la population. En 2022, les dépenses de personnel devraient être en hausse notamment à la vue du décret du 24 novembre 2021 portant sur la revalorisation des rémunérations des agents de la catégorie C. Cette mesure nécessaire, issue d'un mouvement social, pour le pouvoir d'achat des bas salaires de la fonction publique a un effet très net pour notre collectivité, le personnel communal étant composé de plus de 80% d'agents de cette catégorie. Un autre élément de hausse de nos dépenses de personnel est la revendication légitime des auxiliaires de puériculture et la puéricultrice de la fonction publique territoriale à obtenir les mêmes rémunérations que dans la fonction publique hospitalière comme prévu par les accords Ségur de la santé.

✓ **Charges à caractère général**

Nous souhaitons poursuivre notre engagement dans les services enfances et jeunesse. Ainsi pour cette année, plus de 50% de notre chapitre des dépenses générales seront consacrés aux enfants Grabellois. Le nouveau point information jeunesse sur le quartier de la Valsière doit aussi avoir son propre budget en fonctionnement après son ouverture au dernier trimestre 2021.

L'inflation sur l'ensemble des matières premières nous oblige à renforcer aussi les chapitres des consommables (fluides et matériel pour les services techniques).

✓ **Charges de gestion courante**

Afin de soutenir le tissu associatif et culturel, il est prévu de proposer un montant des subventions en hausse pour 2022, cette hausse devrait permettre de soutenir l'émergence de projets culturels et de toujours faire de notre commune un territoire d'art et de culture.

La subvention de fonctionnement du CCAS sera maintenu à 290 000€.

La subvention versée au Centre Socio Culturel Gutenberg sera conforme au montant prévu dans la convention.

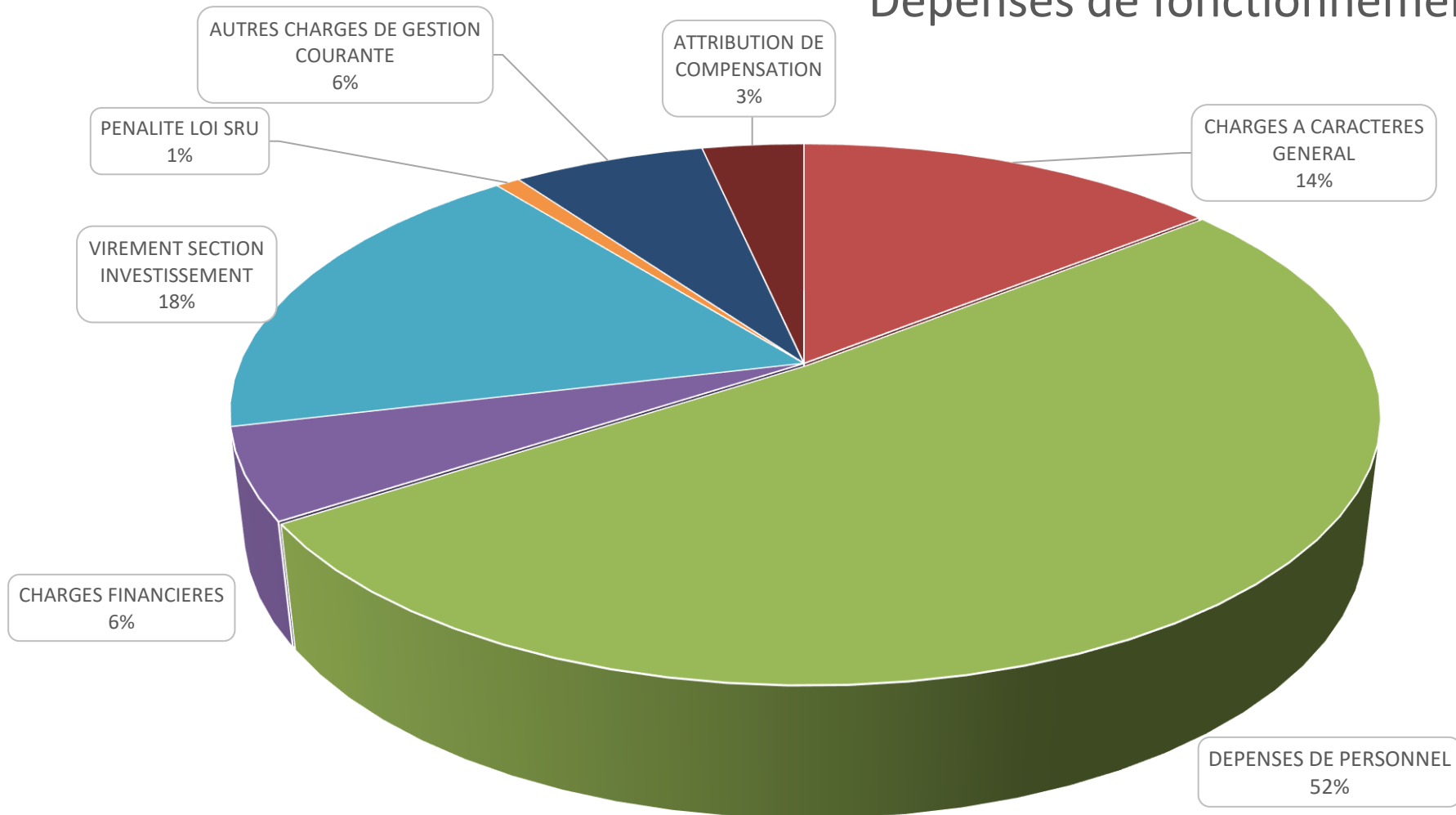
✓ **Les dépenses diverses**

Cette année, le montant de la pénalité due à la carence en logements sociaux devrait être aux alentours de 77 000€ en attendant le montant exact que devrait nous transmettre les services de l'Etat. Pour mémoire, cette pénalité s'élevait à 66 953€ en 2021. Cette année-là, les subventions versées pour la création des logements à Tony Garnier a été répercutée.

✓ **Virement à la section d'investissement**

Dans le but d'appliquer les engagements qui ont été validés par les électeurs Grabellois, nous souhaitons cette année faire les investissements nécessaires au bien vivre dans notre commune. Aux vues des années précédentes, nous pouvons raisonnablement prévoir un virement à la section d'investissement d'environ 1,7M€.

Dépenses de fonctionnement 2022



2. Les recettes

✓ Les dotations de l'Etat

Nous ne nous faisons plus trop d'illusions sur le désengagement du gouvernement pour les collectivités territoriales. Pour la dotation Générale de Fonctionnement nous tablons sur sa stabilisation malgré l'augmentation constante de la population dans notre commune comme sur l'ensemble de la métropole. Le montant devrait être de 405 000€ soit 43€/habitant.

✓ Les autres financeurs

L'ensemble des prestations de la CAF devrait représenter près de 900 000€ pour cette nouvelle année au titre de la Convention Territoriale Globale.

✓ La fiscalité

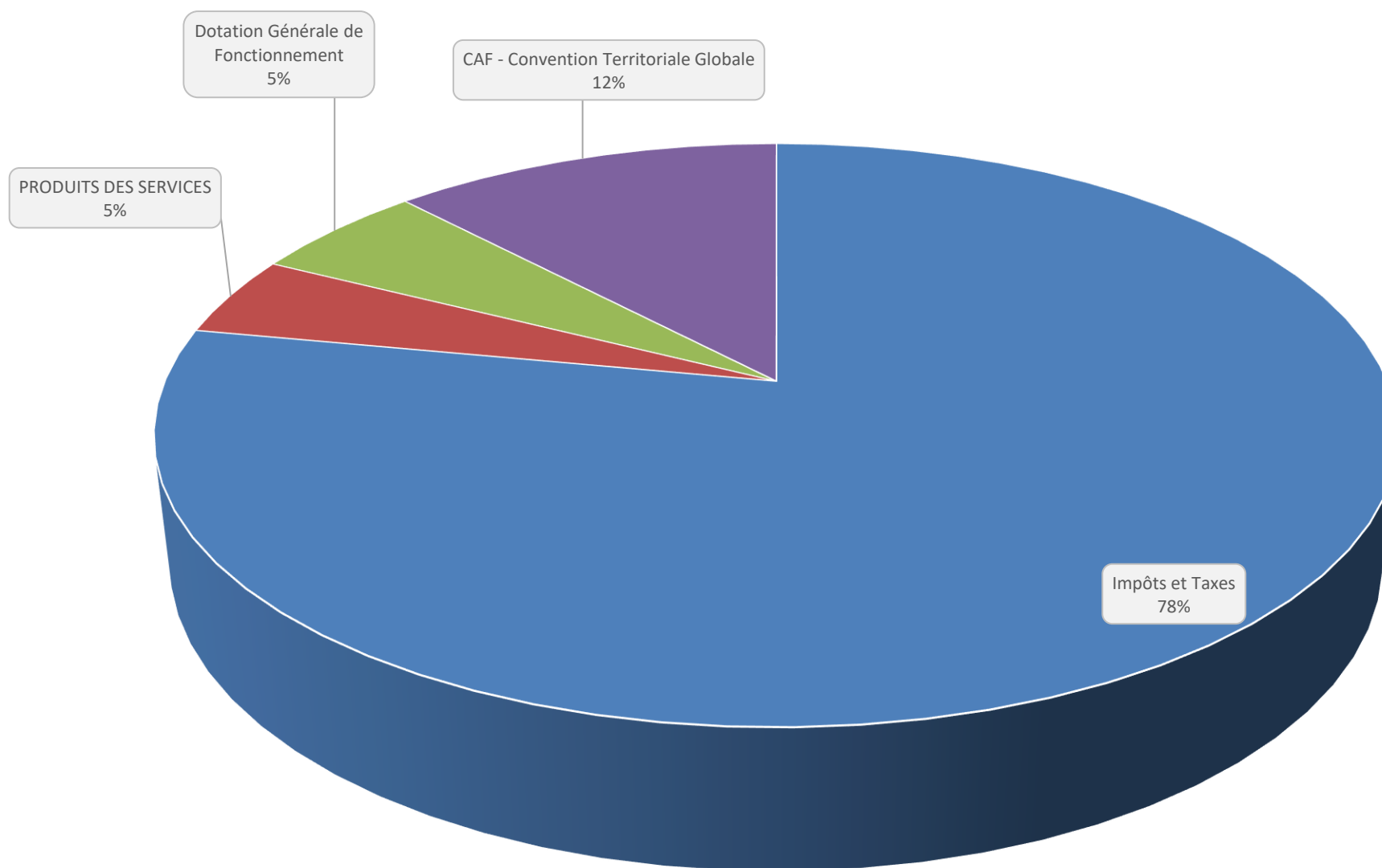
Comme depuis notre élection nous tenons l'engagement de maintenir à 0% l'augmentation des taux communaux.

Aux vues de l'augmentation des bases fiscales prévue dans la loi de finances de 3.4% le rendement fiscal devrait donc être supérieur à 6 M€ cette année. Ce calcul comprend l'engagement de l'Etat de compenser la suppression de la Taxe d'Habitation « à l'euro prêt ».

✓ Les produits de services

Nous prévoyons une légère augmentation des produits de services pour cette nouvelle année. En effet, le contrat DSP du centre d'escalade sera revu à la hausse et le changement de gérance du restaurant de la place Jean Jaurès devrait permettre des recettes plus importantes pour la commune. Dans le même temps, les recettes des prestations de services liées au service jeunesse devraient garder leur stabilité. La nouvelle grille tarifaire de la restauration scolaire et des services enfance jeunesse ne devrait pas avoir d'impact trop important sur le total de nos recettes. Nous évaluons pour 2022 des recettes autour des 600 000€.

Recettes de fonctionnement 2022



✓ Relations financières avec l'EPCI

Le transfert des compétences à Montpellier Méditerranée Métropole le 1^{er} janvier 2015 a obligé les communes à verser une attribution de compensation (AC). Depuis 2019, cette attribution est partagée entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Cela correspond enfin à la réalité des transferts effectués en 2015.

Notre commune versera en 2022 une A.C. de fonctionnement de 321 970€.

II. INVESTISSEMENT

1. Les dépenses

✓ **Sortie de terre de la place Pablo Neruda**

Engagement fort de notre programme, les travaux de la place Pablo Neruda débuteront en 2022, cette place très importante pour le bien vivre ensemble sera un élément fort de notre investissement sur le quartier de la Valsière.

✓ **Aménagement des Granges (théâtre de poche) et de la cour Charles Flottes**

Notre projet d'aménagement des Granges dans la cour Charles Flottes devrait débuter en 2022. Cet équipement culturel pour notre commune sera un vrai lieu de création pour des artistes qui pourront être accueillis en résidence.

✓ **Rénovation thermique de l'école Joseph Delteil**

Notre volonté de rénover thermiquement la totalité de l'école Delteil reste pleine et entière, le maître d'œuvre a été choisi en 2021, il doit rendre ses préconisations et son planning détaillé au quatrième trimestre 2022. Pour éviter trop de désagrément pour le fonctionnement de l'école, le gros des travaux aura lieu à l'été 2023.

✓ **Etudes de faisabilité du centre culturel à la tuilerie de Massane.**

Conformément à nos engagements de campagne, nous travaillons avec la Métropole pour faire de la tuilerie de Massane un lieu de rayonnement culturel et patrimonial.

✓ **Poursuite du renouvellement du parc informatique et des logiciels**

Le parc informatique de la commune doit rapidement être modernisé pour répondre à l'objectif de la transition numérique. De plus en plus de réunions se déroulant en visioconférence, la communication numérique devenant de plus en plus présente dans nos vies, il est impératif que les services de la commune entrent dans l'ère du numérique avec du matériel et des logiciels performants.

✓ **Première tranche de l'installation de la vidéoprotection**

Comme annoncé dans notre programme, l'installation de la vidéoprotection débutera cette année par l'aménagement du centre de surveillance urbaine. Cet aménagement va nous permettre de travailler sur le réaménagement du poste de la police municipale.

✓ **Investissement dans les installations sportives**

Rénovation des sols des terrains de tennis pour permettre un meilleur revêtement pour les sportifs et une économie de fonctionnement.

Travaux en vue de l'homologation du stade Serge Oltra.

Création du parcours permanent de Course d'Orientation.

✓ **Parc automobile de la collectivité**

Le parc auto de notre collectivité est vieillissant, afin de rentrer dans les nouvelles directives nous nous devons de rapidement prendre les dispositions pour son remplacement progressif. Cela se fera toujours dans l'objectif de réduire au maximum son coût de fonctionnement et son entretien.

✓ **Reprise du sol de la crèche**

Ce chantier qui n'a pu être fait l'an dernier, suite à la défection de l'entreprise qui a obtenu le marché, sera réalisé durant l'été 2022 lors de la fermeture annuelle de la structure.

✓ **Réaménagement de l'amphithéâtre de la Valsière**

Cet amphithéâtre de plein air est très dégradé, il sera rénové via un chantier participatif comprenant les services techniques et l'espace jeune. Ce dernier a obtenu une subvention pour son réaménagement suite à la réponse d'un appel à projet auprès de la CAF.

2. Les recettes

Notre équipe souhaite maintenir et amplifier une réelle culture de la recette dans l'ensemble des projets que nous souhaitons mettre en place. Aussi, nous travaillons chaque jour à rechercher l'ensemble des guichets financeurs possibles pour que nos subventions, tout projets confondus, soit de minimum 20%. Après 3 ans sans recourir à l'emprunt pour le financement de nos projets d'investissements, nous allons cette année contractualiser un prêt. Nous sommes d'ores et déjà en discussion avec nos partenaires bancaires habituels, nous avons aussi ouvert la consultation avec d'autres établissements bancaires dans le but de trouver le meilleur taux pour la collectivité.

Le financement de ces investissements sera partagé entre :

- Le virement 2021 de la section de fonctionnement supérieur à 1,5M€ ;
- L'excédent de la section de fonctionnement de 2022 d'1,7M€ ;
- Un emprunt auprès des partenaires financiers ;
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- Les participations et les subventions. Notre politique volontariste vers la transition écologique et l'obtention du label « Territoire Engagé pour la Nature » nous permet de pouvoir postuler avec confiance au plan de relance de l'Etat et aux budgets participatifs de la région.

III. Relations financières avec l'EPCI

Sur ses fonds propres, la métropole réaménagera la rue de la valsiere avec élargissement des trottoirs en intégrant une piste cyclable, le tout incorporant une végétalisation partielle du parcours. Par ailleurs, Grabels a été retenu pour l'installation d'une des quatre ressourcerie de la métropole. L'AC d'investissement sera toujours d'un montant de 500 900€.

Il est à noter que ce montant finance :

- ✓ Les travaux de voirie
- ✓ Nous souhaitons que ce soit sur cette dotation que soit prise la végétalisation de la place Jean Jaurès.
- ✓ Les aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ La GEMAPI

Concernant la lutte contre les inondations, l'avenant du PAPI II se met en œuvre avec enquête publique et déclaration d'utilité publique avant juillet 2022 pour un ensemble de travaux qui devrait être terminés fin 2023 début 2024.